

L'université populaire entre fondateurs et adhérents

Mutations de la participation associative

Arnaud TRENTA

La désagrégation du patrimoine commun des ouvriers a recomposé les sociabilités locales dans les banlieues rouges. Un conflit dans une université populaire révèle le changement intervenu dans les formes de participation associative.

Les multiples transformations des banlieues rouges, tant spatiales, sociales, économiques que politiques, symbolisent le bouleversement des identités et des sociabilités des couches populaires. Le renouveau du mouvement d'éducation populaire constitue-t-il une reconfiguration des relations entre une élite locale et une base populaire ?

Renouveau de l'éducation populaire

Le monde de l'éducation populaire connaît un certain renouveau depuis une vingtaine d'années. De nouvelles associations - et des plus anciennes comme ATD Quart Monde ou la Fédération des centres sociaux - revendiquent leur inscription au sein de ce mouvement, et l'on observe un regain d'intérêt à leur égard de la part de l'État et des collectivités territoriales (Richez, 2007). Les causes de ce renouveau sont à rechercher à la fois dans la forte préoccupation sociale concernant l'amélioration de l'accès aux savoirs, et dans la crise profonde des institutions éducatives et culturelles (Richez, 2007, p. 5-6). Les questions actuelles de l'éducation tout au long de la vie, de la maîtrise et de l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ainsi que celle plus ancrée dans la tradition républicaine de la formation d'une conscience civique au travers de l'acquisition de connaissances et du déploiement de la raison, trouvent *a priori* dans l'éducation populaire un mode possible de résolution.

La réactivation des Universités populaires au début des années 2000 est un symbole fort de ce renouveau. La création de la Société des universités populaires en 1898 constitue en effet un des points d'origine du mouvement d'éducation populaire en France. L'initiative du philosophe Michel Onfray, fondant en 2002 l'Université Populaire de Caen, a joué un rôle important dans la reconnaissance de ce type d'expérience associative, tant par l'intérêt médiatique qu'il a suscité que par la rédaction d'un manifeste venant clarifier son projet. De manière très synthétique, celui-ci consiste « à rendre davantage accessibles des savoirs critiques à un public qui n'aurait pas ou plus accès, à l'université classique » (Corcuff, 2007, p. 37). Outre la lumière projetée par des intellectuels de renom, le renouveau des Universités populaires se mesure également au nombre des créations associatives qui augmente significativement durant les années 2000. Ainsi, en prenant comme critère la présence du mot « université populaire » dans le titre ou l'objet de l'association, on trouve dans les archives du Journal officiel : 11 créations de 1995 à 2000 ; 24 de 2001 à 2005 ; et 53 de 2006 à 2010.

Le mouvement d'éducation populaire en général, et les Universités populaires en particulier, trouvent dans les anciennes communes ouvrières un terrain propice à leur développement. Ces territoires ont en effet connu une profonde transformation sociale, économique et spatiale, ainsi qu'une recomposition du pouvoir politique marquée par le recul du Parti communiste français (PCF). La crise des anciennes identités et sociabilités populaires se conjugue alors avec l'émergence de nouvelles formes de relations et d'organisations, notamment associatives.

Un des principaux effets du processus de désindustrialisation a été de désagréger « le patrimoine commun du groupe ouvrier, constitué autour du quartier, de l'usine et des organisations politiques » (Bacqué, Fol, 1997, p. 17). La fin des banlieues rouges s'amorce, dès les années 1970, avec les délocalisations industrielles en lointaine périphérie, la montée des emplois tertiaires et l'installation croissante de couches moyennes dans ces territoires. Cette modification de la structure économique et des composantes sociales des anciennes villes ouvrières a bouleversé l'équilibre existant et généré une fragmentation socio-spatiale. La rénovation de certains quartiers, notamment les centres urbains prisés par les couches moyennes, va de pair avec la relégation d'autres quartiers où se concentrent les problèmes sociaux, notamment le chômage.

Ces éléments sociologiques, de même que la dislocation de la classe ouvrière, n'expliquent pas, à eux seuls, le déclin du Parti communiste français. Des événements propres au PCF ont également leur importance. Ainsi, le retour à l' « orthodoxie » de la direction du parti¹ à la fin des années 1970 accentue la rupture avec la société et provoque plusieurs vagues de contestations internes, dont les protagonistes se nomment tour à tour les rénovateurs, les reconstituteurs, puis les refondateurs (Courtois, Lazar, 1995). Au niveau local, le déclin du PCF se manifeste par la désunion des différentes organisations et tendances communistes, avec pour conséquence la « perte de l'emprise du parti sur ses réseaux d'influence, qu'ils soient associatifs, professionnels ou électifs » (Mischi, 2007, p. 100). Cette désunion s'observe notamment au travers des conflits opposants des syndicalistes CGT et des élus municipaux, ou des élus municipaux et des responsables des fédérations du parti. Le recul du PCF ne s'apprécie donc pas uniquement au regard de ses faibles résultats électoraux et de la baisse du nombre de ses adhérents, mais également au travers de la perte du contrôle des acteurs et des organisations implantés dans les secteurs populaires.

Cette métamorphose des anciennes villes ouvrières, à la fois spatiale, économique, sociale et politique, en fait des lieux de recomposition des sociabilités locales. Les catégories populaires, qui auparavant étaient fortement insérées dans les divers réseaux communistes, forment dorénavant un public cible pour de nombreuses associations, qu'elles soient liées à l'éducation, à la culture, au loisir ou à l'emploi. La réappropriation de l'esprit de l'éducation populaire se comprend alors comme l'expression d'une volonté chez certains militants de tisser de nouveaux liens avec les populations les plus défavorisées. En se penchant sur le cas d'une Université populaire implantée dans une ancienne ville ouvrière, on peut suivre la recherche d'une nouvelle composition du triptyque traditionnel de la gauche : intellectuel, politique et populaire.

L'université populaire, nouveau lien ?

Au sein d'un bastion historique du communisme, dans une ville de plus de 40 000 habitants en proche banlieue parisienne, un projet d'Université populaire est né en 2003 sous l'impulsion d'un élu local, conseiller général et municipal. Démissionnaire du PCF après

¹ Le retour à l' « orthodoxie » correspond au choix de la direction du PCF de se recentrer sur la classe ouvrière après une ouverture à d'autres secteurs sociaux dans l'après 1968, ainsi qu'à la réaffirmation d'un lien de solidarité avec l'Union soviétique, notamment en défendant l'invasion en Afghanistan. Cette position rigide fermera également le débat sur la démocratisation du parti.

avoir occupé plusieurs responsabilités dans la vie organique du parti, ce militant politique est aujourd'hui au contact de formes d'engagements moins encadrés que ceux des partis traditionnels, qu'ils soient partisans ou associatifs. Un appel lancé par cet élu auprès d'un groupe hétérogène de personnes va permettre la création d'un collectif de travail autour de ce projet d'Université populaire.

Je ne me suis pas caché comme élu, j'ai utilisé mon titre d'élu, papier en-tête du Conseil général, j'ai écrit à cinquante personnes dans la ville que je connaissais de nom, de réputation, d'engagements divers et variés pour leur dire : « Voilà, je pense que les citoyens ont besoin qu'on travaille, qu'on réfléchisse, et je voudrais créer une Université populaire, si ça vous intéresse on se voit ». La presse locale s'en est fait l'écho aussi, dès le rendez-vous, donc on a fait une réunion, je ne sais plus combien on était.... Première réunion, on a discuté de quel pouvait être l'objectif commun, et on a travaillé pendant trois à quatre mois à raison d'une réunion toutes les deux semaines et en invitant toujours publiquement à venir. Ce qui fait que ceux qui sont venus pouvaient inviter d'autres personnes, et la presse locale invitait toujours des gens avec des comptes-rendus que je faisais, je faisais les comptes-rendus des réunions précédentes, donc il y avait des gens qui abandonnaient et d'autres qui arrivaient. Et c'est comme ça que s'est consolidé un noyau.

Variante d'une quinzaine de personnes dans les débuts à une trentaine vers la fin, ces réunions permettent au collectif de fonder un projet associatif et d'élire un conseil d'administration d'une vingtaine de membres. Celui-ci est majoritairement composé de cadres municipaux et d'acteurs associatifs, dont nombre agissent également sur les scènes politiques et syndicales. La présence de quelques personnalités reconnues dans les milieux artistique et universitaire permet à l'association d'acquérir rapidement une légitimité auprès de financeurs publics et de mobiliser des réseaux de relations pour établir et mettre en œuvre un programme d'enseignements. Cette diversité des parcours et des positions sociales témoigne d'une volonté, chez les fondateurs, de rassembler largement au sein de la commune et de distinguer le lien associatif du lien politique. Autrement dit, le collectif tient par le respect de la pluralité des engagements et des sensibilités politiques. Néanmoins, les membres investissant les instances de direction de l'association ont des affinités politiques et partagent un fond d'idées relativement diffus que l'on peut synthétiser par les idées de changement social et de justice sociale. Ainsi que l'exprime un des responsables, c'est une « culture de gauche » qui imprègne cette association.

Dans le conseil d'administration, il y a une culture associative et communiste commune, c'est-à-dire qu'il y a soit une culture, une culture communiste oui c'est clair, je la représente mais il y en a d'autres... beaucoup d'ex d'ailleurs, c'est beaucoup d'ex coco... Et puis une culture de gens associatifs ou d'enseignants, syndicalistes, une culture de gauche... Oui, ça c'est clair.

Le projet auquel aboutit ce collectif peut être analysé à partir du récit des acteurs et des textes propres à l'association. Lors de la création, les membres ont notamment rédigé un manifeste permettant à la fois de rendre public l'existence de la nouvelle Université populaire et d'en expliquer les principes fondateurs. Ce texte fait ressortir un attachement aux savoirs construits, considérés comme un héritage intellectuel et jugés nécessaires à la compréhension du monde. Il s'y exprime également une volonté de rendre ces savoirs accessibles à tout un chacun afin de développer la réflexion et l'esprit critique, nécessaires à la liberté individuelle. L'analyse des entretiens confirme cette déclaration de principes, tout en relevant les nuances dans les représentations en fonction des positions sociales occupées par les acteurs. Ainsi, pour l'élue politique à l'origine de la fondation, la diffusion des savoirs est avant tout conçue comme un moyen nécessaire à la transformation de la société par les citoyens, ceux-ci représentant à ses yeux les nouveaux sujets de l'histoire. Pour le président actuel de l'association, philosophe ayant mené des expériences d'Université nouvelle² dans les années 1970, c'est la neutralité idéologique dans la diffusion des savoirs et le développement d'un « esprit critique » qui représentent les principaux enjeux de l'action de l'Université populaire. Ces deux conceptions, politique et éthique, représentent les deux pôles de la pensée commune au sein de l'association.

La pédagogie occupe une place importante dans les réflexions et les débats au sein de l'Université populaire. Elle est au cœur de la relation avec les couches populaires et doit correspondre, selon le projet originel, à une « invention ». Ainsi, dans la déclaration de création, les premiers mots définissant l'objet de l'association sont les suivants : « *Inventer et développer des formes nouvelles de diffusion des connaissances pour contribuer à l'émancipation humaine par l'accès à des connaissances et à la pensée critique* ». Cependant, dans la pratique, la relation qui s'établit entre un intervenant et le public diffère peu de celle ayant cours dans l'Université publique. Toutefois, si l'intervenant conserve le monopole de la parole, il réalise un travail de préparation spécifique afin de rendre son propos

² Émanation du Parti communiste, l'Université nouvelle avait pour mission de transmettre la pensée marxiste, ou plus précisément la doctrine marxiste-léniniste.

compréhensible au plus grand nombre. Un intervenant décrit ainsi cette adaptation au public non scolaire au travers de l'idée de « traduction » :

Il y a un problème assez facile à résoudre qui est celui finalement que j'appellerais volontiers une traduction de savoir spécialisé pour l'amener, le rendre compréhensible et en montrer les enjeux concrets pour le public qui est là. Ça demande un gros boulot, ça demande un gros boulot... Moi, j'ai l'habitude de dire que je mets autant de temps à préparer un cours d'Université populaire qu'un cours de khâgne, quelquefois même plus étant donné que je pars de choses que j'ai déjà pu faire en khâgne et que je reprends, mais en le malaxant, en le simplifiant, en évitant tout espèce de jargon...

Comme cela se passe dans d'autres Universités populaires, le public rencontré n'est cependant pas le plus démuné en termes de connaissances (Corcuff, 2007, p. 40-41). Celui-ci se compose principalement d'employés et de fonctionnaires à la retraite, souvent issus de l'éducation nationale, ainsi que d'acteurs associatifs. L'ancrage populaire n'est pas à nier, mais il ne correspond pas pleinement à l'objectif de l'association qui vise un public plus jeune, au prise avec le monde du travail, voire issu de l'immigration maghrébine.

En fait là, on a le public qui vient sans difficulté, on ne se fait pas mal là en fait encore. (...) On voudrait essayer de bosser avec les centres sociaux, ici il n'y a pas de centres sociaux, mais il y a des associations et essayer de bosser avec les plus défavorisés, voilà ce qu'on veut essayer de travailler. (...) On touche un public populaire, mais on voudrait aller plus loin, plus loin dans les quartiers, plus loin dans la diversité. On a eu des actes et des gestes, on a essayé de travailler sur la diversité, en travaillant sur le conte des mille et une nuits, en travaillant sur des rapports à une culture du Maghreb... des choses comme ça, mais ça n'a pas été probant plus que ça.

Malgré ces limites, l'Université populaire rencontre un rapide succès qui va conduire à une évolution de son organisation et à un renouvellement de ses cadres en l'espace de quelques années. En détaillant plus précisément le développement de l'activité et du fonctionnement de l'association, on peut percevoir de quelle manière les différents acteurs vont parvenir à trouver une place au sein du collectif.

La répartition des responsabilités

L'activité de l'Université populaire consiste en la réalisation de conférences et de cycles de cours de cinq à six séances. Gratuites et mensuelles, les conférences se tiennent dans

un théâtre permettant d'accueillir ponctuellement des intervenants prestigieux et une assistance nombreuse. Si celles-ci ont une importance dans le rayonnement de l'association, l'activité principale réside dans les cycles de cours dont la régularité est quasi hebdomadaire. Dans l'ensemble, les intervenants sont issus du monde académique et couvrent quatre aires intellectuelles : la philosophie, la littérature, les sciences exactes et les sciences humaines.

En l'espace de sept ans, l'association connaît un fort développement de son activité et une modification de son fonctionnement. La première année, la municipalité communiste soutient l'association par le versement d'une subvention couvrant les frais de communication et la rémunération des intervenants, et par la mise à disposition de salles pour les cours ; le partenariat avec le théâtre national présent sur la commune permet que s'y tiennent gratuitement les conférences mensuelles. Le succès d'audience rencontré dès les premiers mois entraîne un élargissement de la programmation, avec notamment le doublement du nombre de cours à partir de l'année 2006. L'activité s'est également étendue aux communes voisines et l'Université populaire a noué des partenariats avec deux grandes entreprises industrielles ainsi qu'avec une maison d'arrêt. Le budget de l'association a suivi ce développement grâce à de nouveaux financements publics, permettant même le recrutement d'un salarié sous contrat aidé.

Toutefois, le fonctionnement de l'association reste largement tributaire de l'implication de ses membres bénévoles. Au niveau des instances de décision, trois indicateurs démontrent un respect du cadre formel du fonctionnement associatif : une régularité des réunions, une participation relativement large et un renouvellement des membres. Ainsi, trois à quatre assemblées générales se tiennent chaque année et rassemblent entre 40 et 80 adhérents, sachant que le nombre total d'adhérents par saison oscille entre 150 et 200, avec un renouvellement annuel de près de la moitié. Le nombre de conseils d'administration et de réunions de bureau varie entre cinq et six par année, avec une participation respective d'une vingtaine et d'une dizaine de personnes ; ces deux instances connaissent un renouvellement partiel tous les deux ans. Concernant deux aspects pratiques de son activité, l'association a créé des « commissions » chargées d'élaborer des propositions sur la programmation des enseignements et sur les stratégies de communication ; ces propositions sont par la suite soumises au conseil d'administration et à l'assemblée générale pour

discussion et approbation. Chaque commission compte un responsable et six à dix participants selon les périodes, et se réunit deux à trois fois par an.

Ces éléments illustrent la volonté des membres fondateurs d'ouvrir les espaces de participation et de susciter des engagements. Précisons ici que l'adhésion est nécessaire pour suivre les cours de l'Université populaire. Certaines personnes, découvrant l'association au travers de leur assistance aux cours et conférences, vont ainsi s'investir progressivement jusqu'à jouer un rôle central dans son fonctionnement. Il convient de signaler en premier lieu la force de leur attachement à l'association, lié à la découverte passionnée de ces savoirs. C'est ainsi qu'une personne décrit sa rencontre avec la philosophie antique comme une véritable « révélation » et raconte le soin avec lequel elle réalisait la prise de notes et ordonnait l'ensemble des documents fournis. Une dizaine de personnes vont ainsi assister, dès les premiers temps, à la quasi-totalité des enseignements proposés et constituer progressivement un groupe en soi parmi l'ensemble des adhérents-étudiants de l'Université populaire. À raison de trois à quatre cours par semaine, tout au long de l'année, ces membres vont à la fois se reconnaître entre eux et être reconnu par les autres comme le « noyau dur » des étudiants. Cette régularité va leur permettre également d'établir des formes de routines collectives et de nouer des liens d'amitié. Élément significatif de la constitution de ce groupe informel, ils vont se dénommer eux-mêmes le « groupe des acharnés » ou encore « le groupe des enragés ». Leur attachement à l'association les mène à une forme de militantisme inattendu consistant à s'informer mutuellement et à se mobiliser lorsqu'un cours ne suscite qu'un faible intérêt chez l'ensemble des adhérents, afin d'éviter que l'intervenant ne se retrouve devant une salle au trois quarts vide.

Retraités et disponibles, partageant cette « culture de gauche » par des engagements passés syndicaux ou politiques, ce groupe de personnes va rapidement prendre des responsabilités au sein de l'association. En 2007, l'Université populaire est fragilisée par le départ soudain de sa trésorière, qui assurait également la logistique des enseignements. Face à ce problème, des membres du noyau dur vont prendre en charge ces deux fonctions et assurer ainsi la continuité et la pérennité de l'activité. Concernant la logistique, un système de prise en charge de certaines tâches vouées au déroulement du cours (ouverture et fermeture de la salle, mise à disposition du matériel pour l'intervenant), ainsi qu'au fonctionnement de l'association (réception des adhésions et cotisations, passation d'un questionnaire évaluant les

cours) est mis en place, dessinant les contours d'un nouveau rôle, celui de « référent ». Si deux personnes sont plus fortement investies dans ce rôle, l'un d'eux devenant le référent principal, la majeure partie du groupe assume au moins une fois dans l'année cette responsabilité. De ce fait, ces personnes vont occuper une position intermédiaire entre l'ensemble des étudiants et les responsables associatifs n'assistant pas aux cours, et permettre ainsi la remontée d'informations concernant le déroulement des enseignements. À partir de 2008, cet engagement à la base est complété par une intégration au conseil d'administration, au bureau, à la commission programmation et à la commission communication, chacune de ces instances étant composée pour moitié des membres de ce groupe.

Les limites de la diversité des engagements

L'apparition d'un conflit interne est directement liée à cette reconfiguration organisationnelle et à l'importance prise par ce groupe d'adhérents-étudiants dont les ressorts de l'engagement reposent fondamentalement sur la recherche d'un « bon » déroulement des cours et d'un « bon » fonctionnement de l'association. L'histoire et le projet de l'Université populaire, tels que mentionnés plus haut, leur sont relativement peu connus ; leur préoccupation est principalement tournée vers la réalisation et l'amélioration de l'activité. Ces acteurs sont donc porteurs d'une exigence au niveau de la pratique et leur rôle de référent va les conduire à émettre des critiques sur le travail réalisé par l'unique salarié de l'association, le coordinateur.

Ce poste avait été créé afin d'assurer la réalisation et la continuité du travail administratif et logistique, mais on peut percevoir dans le choix de la personne recrutée l'influence d'une solidarité militante. Cette personne est fortement engagée dans la défense des sans-papiers et occupe des responsabilités dans une association départementale après avoir été elle-même sans-papiers durant dix ans. Or, dans la commune principale de l'Université populaire, la cause des sans-papiers est défendue par des dizaines de militants ainsi que par les élus locaux, notamment celui à l'origine de la création de l'Université populaire. Autrement dit, le choix de cette personne a moins porté sur des critères de qualifications ou de compétences que sur un lien de solidarité envers un militant engagé dans une cause partagée par plusieurs responsables de l'association et dont la situation d'emploi était préoccupante. Cet emploi à temps plein ne venant pas supplanter le militantisme de cette

personne, un aménagement du temps et de l'implication entre ces deux activités a donc été trouvé et a donné lieu à un accord tacite entre les différentes parties.

Cet accord va être remis en cause par le noyau dur des adhérents-étudiants. Au travers de leur activité de référent ou de trésorier, ceux-ci vont être en interaction quasi quotidienne avec le coordinateur. Cette proximité va très rapidement entraîner des tensions entre ces acteurs, les bénévoles reprochant notamment au salarié des absences fréquentes et non justifiées, une difficulté à être joint par téléphone, des erreurs dans l'envoi d'informations aux adhérents et des oublis de matériel pour certains cours. À leurs yeux, cela contrarie l'image et le développement de l'Université populaire, et entrave son bon fonctionnement. Plus grave, il a engagé, selon eux, la responsabilité de l'association en ne déclarant pas un arrêt de travail et en oubliant d'envoyer par courrier un chèque à un fournisseur. De son côté, le coordinateur a le sentiment d'être « persécuté » par ces bénévoles et défend l'intégrité de son travail et de son implication. Étendus sur une période de deux ans et de manière répétée, ces altercations vont entraîner une radicalisation des positions et rompre le lien de confiance et le dialogue entre les deux parties.

Cependant, le coordinateur n'est pas isolé dans l'association. Il bénéficie du soutien de la quasi-totalité des dirigeants-fondateurs qui sont eux-mêmes engagés dans des luttes sociales extérieures au microcosme de l'Université populaire. Pour ces acteurs-là, les idées d'émancipation et de solidarité sont au cœur de leur engagement, et ils se représentent moins l'acteur au centre de la tourmente comme un coordinateur défaillant que comme un militant de la cause des sans-papiers que l'on aide à se maintenir économiquement. On peut noter ainsi que deux responsables aident le coordinateur à rédiger les messages hebdomadaires que l'association envoie à l'ensemble de ses membres. Plus généralement, ces dirigeants vont rester sourds aux critiques émises par les adhérents-étudiants et vont chercher à maintenir le statu quo.

Néanmoins, par la régularité de leur présence lors des cours, par les liens personnels qu'ils ont noués entre eux et par le partage d'un fort attachement à l'association, les membres du noyau dur vont échanger leurs informations, leurs sentiments et leurs idées pour dépasser le trouble ressenti, donner une définition collective au problème vécu et élaborer une résolution possible. L'intensité du trouble varie entre les membres du groupe, mais les plus

affectés, tel le référent principal ou le trésorier, envisagent de quitter leur fonction si aucun changement n'intervient. Au cours de réunions informelles et de communications à distance, ces acteurs vont donc chercher une explication et une solution au problème. Celui-ci va être défini à partir de la personnalité du coordinateur – considéré comme menteur, agressif et non concerné par son travail – et la première solution préconisée sera le licenciement. Toutefois, cette idée se heurte aux propres systèmes de représentations de ces acteurs, notamment les deux référents principaux qui sont d'anciens ouvriers et syndicalistes CGT. Voici comment l'une de ces personnes exprime la situation vécue :

Nous, on se trouve dans la position d'anciens syndicalistes... de syndicalistes, et on a envie de virer un mec ! C'est quand même pas... c'est quand même pas facile. Et, puis, envie... oui, envie ... bon, on préfèrerait pas le faire, je sais même pas si on pourrait le faire, mais il nous pose de gros gros problèmes. (...) Michel³ lui il dit : « je participerais pas, si on doit le virer, je veux pas, je participerais pas ». Moi je pense qu'il faut tout faire pour ne pas le licencier, mais à un moment s'il fout... s'il met l'Université populaire en péril... moi je pense que... s'il veut pas changer, il faut... Michel, il en souffre vachement, il prend peut être ça plus à cœur que les autres... Il dit : « moi je veux pas participer »... Moi aussi, ça m'embêterait de participer au licenciement de quelqu'un.

Cette solution, inacceptable en ces termes pour ces acteurs et pour l'ensemble des responsables de l'association, va évoluer vers une forme moins personnalisée et plus technique. Un des membres du groupe, familiarisé par son expérience professionnelle à ce type de situation et de décision, va proposer la mise en place d'une procédure redéfinissant les règles du jeu entre les différentes parties. En s'appuyant sur des éléments objectifs, telles les absences du lieu de travail non justifiées, et en faisant remarquer le risque juridique encouru par l'association en cas d'accident du salarié sur son temps de travail, le groupe va mobiliser l'argument du droit pour contraindre les responsables associatifs à agir sur la situation. La solution alors préconisée consiste à encadrer formellement le travail du coordinateur en explicitant par écrit les tâches qu'il doit accomplir, en établissant un emploi du temps auquel il doit se conformer et en exigeant la justification écrite de déplacements qu'il pourrait être amené à réaliser. Ainsi, ils cherchent à contraindre le coordinateur à effectuer un travail plus en adéquation avec leurs attentes et, éventuellement, à constituer une base légale vers un licenciement si celui-ci ne respecte pas les exigences explicitement formulées et acceptées.

³ Par souci d'anonymat, les noms des personnes ont été modifiés.

Rétifs à la mise en place d'une procédure visant le travail du coordinateur, les principaux responsables de l'association vont s'incliner devant l'insistance des acteurs mobilisés et la légitimité de leur argumentaire lors des réunions de bureau et des conseils d'administration auxquelles assiste le coordinateur. Des réunions informelles avec les trois responsables principaux de l'association vont également être nécessaires pour que soit prise la décision d'encadrer le travail du coordinateur.

Toutefois, dans les mois qui ont suivi la mise en place de cette procédure, la situation est jugée inchangée de la part des membres du noyau dur des adhérents qui semblent gagnés par un sentiment de résignation. Les mêmes points de discorde reviennent sans cesse entre les référents et le coordinateur, et les responsables-fondateurs de l'association ne semblent pas en mesure de durcir la position face au salarié. Le licenciement, ultime recours, est toujours un acte jugé inconcevable par la majorité des administrateurs. Le sentiment des membres du noyau dur oscille entre la loyauté à l'égard de l'association et une relative défiance envers les responsables officiels. Pour autant, le conflit ne cesse d'exister de manière latente, de s'exprimer sourdement lors de discussions informelles et de s'incarner dans l'affectivité des personnes qu'il met aux prises.

En guise de conclusion, on voudrait souligner deux points que ce type de conflit met en lumière. Tout d'abord, il illustre la faible importance accordée à la réflexion organisationnelle dans le monde associatif. Ainsi que le relève Bernoux (2008, p. 53-54), « l'accent mis sur l'aspect gratuit, désintéressé et spontané de l'association fait que de nombreux associés pensent et disent que, puisqu'ils s'embarquent bénévolement sur un même bateau, ou, s'ils sont salariés, sur un ensemble qui vit d'un projet exaltant, pas besoin d'organisation, d'organigrammes, de règles et de procédures ». Le cas de cette association montre comment la fragilisation du consensus de base sur le fonctionnement met fin à l'illusion d'une régulation spontanée et harmonieuse, et génère des conflits d'autant plus forts qu'ils sont jugés illégitimes.

L'importance du principe de l'action collective rend délicat l'expression d'un désaccord dont la signification peut rapidement être associée à une forme de trahison. La pluralité des points de vue et le débat sont alors vécus comme des risques de désunion et de

fragilisation du collectif. La publicisation des problèmes se voit supplantée par les discussions informelles et les agissements en coulisses. Loin d'apaiser les tensions, l'évitement du conflit se solde par une incorporation de celles-ci chez les protagonistes et par la perspective d'un désengagement individuel comme solution au problème.

De manière plus générale enfin, l'expérience de l'Université populaire dans cette ancienne ville ouvrière éclaire les rapports que peuvent entretenir une base populaire et une élite politique et intellectuelle. Les limites rencontrées dans la capacité à toucher les populations les plus défavorisées nous rappellent, une fois de plus, le fossé qui s'est creusé entre les élites de gauche et les couches populaires, notamment les populations d'origine immigrée (Masclat, 2003). Le conflit opposant les fondateurs et les adhérents reflète davantage le changement intervenu dans les formes de participation. L'Université populaire constitue une fin en soi pour les adhérents, ce qui explique leur attachement à l'égard de son fonctionnement. Elle est conçue comme une entité autonome, alors que pour les intellectuels et les politiques elle s'insère dans une perspective plus générale de transformation de la société, voire d'émancipation humaine. La rencontre conflictuelle de ces élites et de cette base populaire, dans un cadre associatif voulue démocratique et non hiérarchique, nous renseigne sur le défi contemporain que représente la (re)construction d'un monde commun entre les différents acteurs historiques de la gauche.

Pour aller plus loin :

Bibliographie

Marie-Hélène Bacqué, Sylvie Fol, *Le devenir des banlieues rouges*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Philippe Bernoux, « De la sociologie des organisations à la sociologie des associations », in Christian Hoarau, Jean-Louis Laville (dir.), *La gouvernance des associations. Economie, sociologie, gestion*, Toulouse, Eres, 2008.

Philippe Corcuff, « L'alliance conflictuelle de l'universitaire et du populaire », *Agora*, n°44, 2007, p. 36-44.

Stéphane Courtois, Marc Lazar, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, PUF, 1995.

Olivier Masclat, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute, 2003.

Julien Mischi, « Pour une histoire sociale du déclin du Parti communiste », in Florence Haegel (dir.), *Partis politiques et système partisan en France*, Paris, Presses de Sciences-Po, 2007, p. 61-84.

Jean-Claude Richez, « Éducation populaire : une actualité en question », *Agora*, n°44, 2007, p. 4-11.

Publié dans laviedesidees.fr, le 28 novembre 2011.

© laviedesidees.fr